

Variations sur le lexème « interdit » dans *L'interdite* de Malika Mokeddem

Résumé

Cet article se propose d'analyser le lexème « interdit » dans *L'interdite* de Malika Mokeddem en s'intéressant à l'aspect paratextuel dont la dédicace, l'icône et la titrologie tout en essayant de situer cette œuvre entre fiction et autobiographie. Malika Mokeddem a fait de l'écriture son moyen d'expression privilégié pour dénoncer l'enfermement de la femme algérienne et de sa quête pour la liberté. Tout cela, emprunt d'un regard où se mêlent réalité et fiction.

Souheila BOUCHEFFA

Département de Français
Université Constantine 1
(Algérie)

Introduction

L'objet de ce travail est de mettre en évidence les différentes acceptions du mot « Interdit » dans le roman de Malika Mokeddem intitulé *L'interdite*.

En effet, *L'interdite* est le troisième roman de Malika Mokeddem écrit en dix mois «*en état d'urgence*», publié cette fois chez Grasset en 1993 contrairement aux deux premiers qui sont édités chez Ramsay. En effet, Malika Mokeddem déclare :

« *A partir de L'Interdite, j'ai touché un plus large public, c'est avant tout en raison de mon arrivée chez un grand éditeur : Grasset* » (1)

ملخص

حرر هذا المقال في إطار بحث يدور حول موضوع كلمة "ممنوع" في رواية "الممنوعة" للكاتبة الجزائرية مليكة مقدم ومن خلالها تطرقنا إلى تحليل أدبي للعنوان والإهداء محاولين دراسة موضوع الانغلاق، الانسداد والرغبة في التحرر من بين مواضيع أخرى محاولين في نفس الوقت دراسة تموقع هذه الرواية بينما هو خيال وما هو سيرة ذاتية.

C'est le paratexte du roman de son nouveau tirage celui de l'année 1998 qui est à l'origine de notre premier contact avec *L'interdite*. Le titre, ainsi que l'icône présentant trois femmes vêtues de burqua dont l'une, celle du milieu, se distingue des deux autres par la couleur noire de son voile, ont éveillé notre curiosité, et suscité un questionnement.

Tout d'abord, en ce qui concerne le titre, les quelques informations que nous avons sur la vie et l'œuvre de l'auteure nous ont fait penser qu'il s'agirait probablement de Malika Mokeddem elle-même.

Ainsi, si cela se confirme, ce qui importera le plus, sera de savoir par quel truchement l'interdit, qui frappe habituellement la partie d'une œuvre, voire toute une œuvre, jugée pernicieuse et subversive, par une quelconque commission de lecture, vient à s'appliquer à un auteur.

Présentation du roman :

Le roman *L'interdite* de Malika Mokeddem s'ouvre sur le retour de Sultana Medjahed, médecin de son état, dans son village natal à Ain Nekhla après avoir appris par téléphone la mort subite de son ami Yacine. Revenue de Montpellier, elle constate que son pays n'a guère changé et que la société ne fait que se dégrader. Ainsi, Sultana vient brusquer les siens dans leurs croyances, dans leur foi, dans leurs us et coutumes en assistant à l'enterrement de son ami, premier acte de révolte contre sa société qui va attiser l'animosité des intégristes à son égard. De plus son attitude d'Algérienne occidentalisée n'a fait qu'envenimer la situation, elle lui a déjà valu un chapelet d'invectives. En déclarant la guerre au maire et à ses sbires, elle ouvre le champ à l'adversité et voit se profiler à l'horizon des menaces sérieuses pouvant mettre sa vie en danger. L'idée de la soumettre à leur volonté et celle de la détruire sont de plus en plus palpables à travers les réactions des extrémistes dont les intentions envers les femmes consistent à les réduire au silence et à l'enfermement. Mais Sultana n'est pas de celles qui se taisent, elle se débarrasse de ces chaînes et se jette bravement au travers de leur chemin avec courage et détermination. Sultana va encore bien loin dans son jeu de violation des tabous. En effet, elle s'affiche ouvertement avec Vincent, un français qui vient de bénéficier d'une greffe de rein, don d'une Algérienne, et qui décide de se rendre en Algérie afin de découvrir le pays de sa bienfaitrice. Vincent a fait la connaissance de Sultana grâce à la petite Dalila qui ne cesse de se poser des questions. En ne cachant point sa relation avec l'étranger, Sultana commet un acte d'une extrême gravité car il exprime un grand mépris pour la religion qui considère comme apostate la femme algérienne qui a des relations avec un non musulman même dans la légalité, cet acte est impardonnable aux yeux de la société. Les réactions ne se sont pas faites attendre : le dispensaire et la mairie sont tous deux incendiés...

Malika Mokeddem est née le 05 octobre 1949 à Kénadsa (Bechar). Elle entame son parcours scolaire dans l'une des écoles de son village natal, puis elle poursuit les études secondaires dans un lycée situé à une vingtaine de kilomètres de Kénadsa. Elle obtient son bac à Bechar.

C'est à la faculté de médecine d'Oran qu'elle fait ses études universitaires avant de quitter l'Algérie en 1977, pour s'installer définitivement, deux années plus tard à Montpellier.

C'est en France qu'elle commence à exercer la médecine en tant que néphrologue. En 1985, elle quitte sa fonction pour se consacrer uniquement à l'écriture. A ce propos la romancière déclare :

« Maintenant, l'écriture m'est une médecine, un besoin quotidien...les mots me viennent naturellement, m'habitent comme par habitude. Et par habitude, ils s'écrivent et me délivrent au fur et à mesure. Ecrire, noircir le blanc cadavéreux du papier, c'est gagner une page de vie, c'est retrouver au dessus du trouble et du désarroi un pointiller d'espoir. » (2)

Comme il y a des souvenirs qui font mal à raconter ou même à se rappeler, l'auteure se ménage une issue d'où elle peut exorciser son mal en le métamorphosant ou bien en le regardant en face. L'écriture dans ce cas est un défi thérapeutique, une catharsis. L'écriture pour Malika Mokeddem se présenterait comme une thérapie.

Afin de nous permettre l'analyse de ce qui a été cité précédemment, nous faisons appel à l'apport théorique des écrits de Gérard Genette et de Léo H. Hoek pour l'étude du paratexte.

Analyse du Paratexte :

La dédicace :

La dédicace est un *hommage* rendu à la mémoire d'une personne ou d'un groupe de personnes sous forme d'écrit occupant l'une des premières pages du roman pour signaler le fait de partager avec les personnes citées les mêmes préoccupations, un même idéal, les mêmes aspirations. La dédicace peut avoir aussi pour objectif l'expression de la gratitude pour une aide fournie ou un encouragement témoigné lors de la conception de l'œuvre.

« A Tahar DJAOUT,
Interdit de vie à cause de ses écrits.»

C'est à partir de cet écrit que Malika Mokeddem dédie son roman d'abord à Tahar Djaout, pour se présenter au lecteur comme étant l'écrivaine qui partage avec Tahar Djaout son combat et son idéal et ce, à travers l'utilisation du terme « *interdit* ». Il convient d'interpréter le paratexte comme suit :

« Je suis interdite de la même façon que Tahar Djaout l'a été et par conséquent son combat est le mien. »(3)

Par cette dédicace, Malika Mokeddem, vient s'allier à la cause de Tahar Djaout, cause qui lui a coûté la vie.

Tahar Djaout, dont le dernier roman est *Les Vigiles* écrit en 1991, est un éminent écrivain algérien d'expression française né le 11 janvier 1954 à Oulkhou près d'Azeffoun en Kabylie. Il quitte en 1992 *Algérie-Actualité* où il a travaillé comme journaliste pendant un certain temps pour fonder avec quelques uns de ses anciens compagnons, notamment Arezki Metref et Abdelkrim Djaad, son propre hebdomadaire, avant d'être abattu avec une arme à feu par un marchand de bonbons en Mai 1993, année qui fait partie de la décennie sanglante dont de nombreux journalistes et intellectuels ont formé la cible préférée de l'intégrisme.

Tahar Djaout repose dans son village natal d'Oulkhou.

L'auteure dédie également son roman au groupe Aïcha:

« *Au groupe AÏCHA,
Ces amies algériennes qui refusent les interdits.* »

Le groupe Aïcha est un groupe de femmes intellectuelles qui se rassemblaient à la fin des années quatre-vingts, pour des rencontres culturelles. Elles se mobilisaient pour toutes les questions relatives aux droits de la femme, à son émancipation, à et son égalité avec l'homme.

Nous remarquons que le terme « *Interdit* » est présent dans les deux textes qui composent la dédicace. Ce fait n'est pas fortuit. Il signale au contraire le caractère de révolté que revendique l'auteure et qui fait référence au trait commun que partagent tous ceux qui sont cités dans le paratexte.

La titrologie (4):

L'élément le plus important de l'ensemble qui constitue le paratexte est indiscutablement le titre car c'est le premier signe à s'imposer à l'œil du lecteur. Le titre joue un rôle très important dans la relation du lecteur au texte. En effet, comme la plupart des lecteurs n'ont pas une connaissance suffisante de l'auteure, c'est le titre qui déterminera le choix du roman à lire.

Le titre est choisi, conçu, ou travaillé par l'auteure et l'éditeur pour faire en sorte qu'il remplisse les rôles qu'on attend de lui. Il doit d'abord satisfaire au besoin du « *marché littéraire* » c'est-à-dire qu'il doit fonctionner comme un texte publicitaire par une mise en valeur de l'ouvrage et la séduction du public. Le titre doit réunir plusieurs fonctions : la fonction référentielle : le titre doit informer le lecteur, la fonction conative : il doit l'interpeller, la fonction poétique : il doit susciter l'intérêt ou l'admiration.

"*Toutefois le rôle du titre d'une œuvre littéraire ne peut se limiter aux qualités demandées à une publicité car il est "amorce et partie d'un objet esthétique. Ainsi, il est une équation équilibrée entre «les lois du marché et le vouloir-dire de l'écrivain» (5).*

Le titre qui fait fonction d'*emballage* laisse le plus souvent apparaître des promesses alléchantes (savoir et plaisir) mais il sert également d'*"incipit romanesque"* (6) étant le premier mot introduisant le texte.

Deux fonctions principales peuvent être assumées par le titre : la fonction *mnésique* lors de la sollicitation d'un savoir antérieur chez les lecteurs, la fonction de *rupture* quand le titre est nouveau et prétend à une certaine originalité. Le titre *L'interdite* aurait pu accomplir les deux fonctions principales s'il avait été au masculin, mais sa forme au féminin lui octroie une originalité et un attrait et ne lui permet ainsi que d'assurer la deuxième fonction celle de *rupture*. Au titre vient se joindre la dédicace et l'épigraphe.

De nombreuses analyses dans différents domaines ont pour objet les titres. En déployant des stratégies langagières spécifiques dans des champs différents tels que la pragmatique, le discours social, la rhétorique, etc...., les titres réussissent à éveiller la curiosité chez le lecteur. Le titre choisi doit permettre d'accéder directement au référent. Son choix donc doit être déterminé par la description qui connote la propriété singulière que l'objet possède.

Dans le domaine de la littérature et de la critique littéraire, le titre serait principalement la charnière de l'œuvre littéraire. Selon Gérard Genette, le titre est au seuil de l'œuvre d'art faisant partie de ce qu'il appelle le paratexte :

Le titre a une primauté dans la couverture du livre en tant que porte qui s'ouvre au lecteur puisque la « *couverture est aussi cet écran très surveillé où se déploie le titre* » (7).

Or, tout se passe comme si cette première page de carton jouait le rôle d'une porte d'entrée, une fois franchie l'unique entrée du texte, le lecteur est convié à suivre le corridor jusqu'à l'unique sortie, tout au bout.

L'interdite, comme titre, est un adjectif nominalisé au féminin soumis à deux déterminants : le genre et la nature menant ici à une comparaison avec l'usage fréquent du masculin « interdit » qui fait référence à une catégorie générale de comportement et d'actes relevant d'une pratique sociale répréhensible. Nous remarquons que l'esprit de révolte chez

Malika Mokeddem la pousse à transgresser l'usage même du masculin. Ceci est attesté par des éléments épitextuels contenant des déclarations de l'auteure elle-même :

« *L'interdite, c'est la femme que je suis qui fait irruption, aux prises avec son histoire, quand je dis son histoire, c'est -à- dire l'histoire de l'Algérie, et puis ma propre histoire que j'essaie de dompter qui écrit et qui dit « je », même si elle la camoufle derrière Sultana , et derrière tous ses personnages. »* (8)

Pour conclure, le titre *L'interdite* ne dit rien de plus que ce qui est nécessaire pour faire connaître l'objet de l'ouvrage et en même temps il condense cette information en un mot, rapidement assimilable par l'oeil et par l'esprit. Ce titre pourrait trouver un écho auprès du grand public Algérien, et principalement chez une catégorie précise de lecteurs, celle que l'on accroche par un terme annonciateur d'affrontements idéologiques.

Les différentes acceptions du mot interdit dans *L'interdite* :

Après une lecture minutieuse de *L'interdite*, nous constatons que la fréquence de l'utilisation du mot « *interdit* » ouvre le champ à différentes interprétations, qu'on en juge :

« -*Bonjour madame.*
-*Je suis une amie de Yacine.*
Il m'observe, un moment interdit. » (9)

Le mot *interdit* est utilisé ici en tant qu'adjectif pour décrire l'attitude d'étonnement affichée par l'infirmier Khaled. Ce terme aurait pu facilement être remplacé par un synonyme mieux approprié que le mot employé qui exprime une totale perplexité que la situation n'explique pas. Ce mot donc est choisi à dessein.

Dans cet énoncé, il ne semble pas d'une grande utilité de chercher un potentiel complément d'agent.

Puis,

« -C'est le maire, me souffle Khaled.

- Madame, tu peux pas venir ! C'est interdit !

- Salah me prend par le bras :

- Interdit ? Interdit par qui ?

- Elle ne peut pas venir ! Allah, il ne veut pas ! » (10)

Le premier *interdit* renvoyant au contexte religieux, marque une injonction à caractère formel, ne souffrant point de discussion.

Dits sur un ton ironique et suivis d'un point d'interrogation, le second et le troisième expriment l'intention de tourner en dérision l'objet de cet interdit ainsi que sa source.

L'interdit ici a pour complément d'agent ou source Dieu ou une instance religieuse, comme l'explique la réplique du maire : « ...Allah, il ne veut pas ! »

Cependant, il convient d'attirer l'attention sur un détail assez expressif relatif à l'emploi du terme *Allah* à la place de Dieu. L'emploi de ce terme dans des ouvrages traduits de l'arabe a été contesté par les représentants de l'instance religieuse aussi bien en Egypte qu'à travers tout le monde musulman, car il signifie le Dieu spécifique aux musulmans, comme Manitou est celui des Amérindiens, et qui n'a rien en commun avec Dieu, celui visé par les autres religions.

« Je venais de renaître et j'éprouvais, tout à coup, une si grande faim de vivre...Peu à peu, les menaces et les interdits de l'Algérie me sont devenus une telle épouvante. Alors j'ai tout fui. »(11)

Utilisé en opposition avec l'expression « une si grande faim de vivre », le mot *interdit* dans ce contexte signifie l'ensemble des valeurs morales de la société algérienne.

C'est dire que l'envie de vivre chez Sultana est freinée par les impératifs moraux.

Ensuite,

« Et puis, elle m'apprenait que les interdits. » (12)

Pour déterminer le sens exact du terme *interdits*, il convient d'identifier les éléments de la communication. Si l'on vient à savoir que dans cet énoncé c'est la petite Dalila, une élève du primaire, qui parle de sa maîtresse. L'objet de l'apprentissage devrait être, en plus d'une instruction dans les différents domaines du savoir, une somme d'interdits moraux régissant la conduite des enfants, mais cette réplique laisse croire que la petite Dalila est fort incommodée par les leçons de morale qui contiennent trop d'interdits. Cela est dû probablement à l'esprit curieux de la petite fille.

Ici aussi, le mot *interdits* résume en quoi consiste en grande partie l'éducation qu'on inculque aux fillettes dans l'espace temporelle des années qui ont connu une nette propagation des interdits qui ont touché toutes les couches de la société. On fait allusion à la somme des injonctions parentales d'ordre moral et aux directives divines, mais aussi et surtout à celle émanant des intégristes.

« Elle dit qu'avec tout ce qui est interdit par le désert, par Allah, par les coutumes de nos mères... » (13)

Interdit, renvoie à l'ensemble des loisirs et des plaisirs, tels les voyages, les rencontres, que le désert rend impossibles, puis ce que la religion, ainsi que les us et coutumes réfutent.

Ici les compléments d'agents sont mentionnés, mais l'association d'interdits émanant de sources différentes a pour effet de faire naître dans l'esprit du lecteur le sentiment d'étouffement face à la cumulation de toute cette somme d'interdits.

« *Interdits, nous l'observons, Salah et moi* » (14)

Stupéfaits ou sidérés, l'un de ces deux termes aurait pu aussi exprimé l'attitude des deux personnages.

Et quand Sultana parlait de la grenade elle dit :

« Et quand on la croque, ce mélange de liquide et de filaments qui laisse dans la bouche un goût d'interdit. » (15)

Un goût d'interdit, ne peut naître que d'une expérience psychologique. L'association d'idées qui naît de la transgression d'un interdit et de la consommation d'une boisson quelconque.

Dans le dernier chapitre Sultana s'étonne de la réaction d'une femme en lui répondant :

« Ah oui ? Je pensais que ma condamnation était unanime. Je pensais que j'étais *interdite* au village. » (16)

Interdite qualifiant une femme donne la signification de paria, une femme à problème, persona non grata.

L'imaginaire imprégné des tabous⁹ et des frustrations est à libérer par l'écriture ou par la parole. Cet imaginaire n'est pas manifesté uniquement dans la redondance expliquant le mot *Interdit* dans l'œuvre de Malika Mokeddem, mais surtout dans l'intention de l'auteure de faire partager son horreur de tous les interdits qui ont obscurci son ciel et réduit son univers. Le lecteur potentiel se trouve ainsi sollicité par cette récurrence du mot « interdit ».

Répondre donc à la question relative à « l'anathème » qu'on lui a jeté devient aisée quand on vient à analyser le type d'interdits que la narratrice Sultana se targue de transgresser. Ces interdits en fait, représentent les règles de conduite imposées par la représentation de l'Islam de la société d'origine et dont le respect est le témoignage de la foi.

Leur transgression équivaut à un reniement de la religion et toutes les valeurs qui fondent la culture algérienne. Comment ne pas interdire quelqu'un qui renie sa religion, son algérienneté et sa maghrébinité, et qui plus est fait de la culture de l'autre la sienne ?

En fait, Sultana répond-elle au portrait diabolisé tel que le véhicule la société ? Pour commencer, nous allons reprendre la représentation qu'en donne l'auteure:

« *Moi je suis multiple et écartelée, depuis l'enfance, avec l'âge et l'exil cela n'a fait que s'aggraver (.....) Je ne suis ni Algérienne ni même maghrébine. Je suis une Arabe. Autant dire, rien.* » (17)

Conclusion

L'impression qui s'échafaude en s'appuyant sur des arguments irréfutables est en faveur de l'auteure de *L'interdite*, lorsque nous reconnaissons que Malika Mokeddem qui a fait de sa littérature le moyen d'expression privilégié de dénonciation de l'enfermement dans lequel croupissent les femmes algériennes et de sa lutte pour la liberté de ses compatriotes, bien qu'elle vive en France, a su dessiner avec beaucoup de justesse et de sensibilité (et parfois avec quelque exagération) la situation dégradante vécue par la femme algérienne durant la décennie de la violence. Le tableau qui nous est peint au fil des chapitres de *L'interdite* reste foncièrement pessimiste, car l'auteure s'attache le plus souvent à dépeindre des êtres et des lieux de manière à en faire ressortir les aspects les plus rebutants.

Son regard est un cri et une dénonciation virulente de l'atteinte aux droits élémentaires de la femme tant au plan socio-économique comme au plan psychoaffectif. C'est en réalité sous la forme d'un exercice personnel critique, que l'auteure crie sa totale désillusion vis-à-vis des valeurs arabo-musulmanes, et des conditions sociales qui ont, selon elle, donné naissance à cet ogre sanguinaire qu'est l'intégrisme.

L'acte d'écrire, chez elle, n'est pas seulement un acte littéraire, qu'on peut cloisonner dans une forme ou une autre. L'écriture est d'abord ressentie comme un besoin individuel, une thérapie, un acte de liberté, et de libération, comme elle l'avoue elle-même :

« *Ecrire pour moi est mon premier acte de liberté.* » (18)

C'est une écriture de femme qui tente de décroisonner tous les enfermements. Chez Malika Mokeddem, l'écriture doit être également perçue comme l'expression d'une « révolte », celle d'une femme qui a été spoliée de sa liberté dans une société archaïque. Son œuvre tire son originalité non seulement du fait qu'elle est femme et qu'elle s'exprime dans une période où peu d'hommes ont osé écrire, ce qui explique son grand respect pour Tahar Djaout, durant les années 90, mais aussi de la thématique qu'elle aborde dans une forme assez singulière.

Références bibliographiques :

- 1- Melissa Marcus, Algérie Littérature /Action n°22-23, Marsa, juin 1998, Paris, p225.
- 2- Melissa Marcus, Algérie Littérature /Action n°22-23, Marsa, juin 1998, Paris, p226.
- 3- C'est nous qui le soulignons.
- 4-Baptisée, ainsi par Claude Duchet . Genette Gérard, Seuil, éditions du Seuil, 1987, Paris, p59.

- 5- Achour Christiane, Bekkat Amina, *Clefs pour la lecture des récits, convergences critiques II*, éditions du Tell, 2002, Alger, p.7 1
- 6- Léo H. Hoek, *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Walter de Gruyter, 1 janvier 1981, Paris, p149.
- 7- Duchet, Claude, «*Éléments de titrologie romanesque*», in littérature n° 12, décembre 1973, p 203
- 8- Melissa Marcus, Algérie Littérature /Action n°22-23, Marsa, juin 1998, Paris, p225.
- 9- Malika Mokeddem, *L'interdite*, Grasset, réédition 1998, Paris, p25
- 10- Ibid., P31-32
- 12- Ibid., p133
- 13- Ibid., p143
- 14- Ibid., p220
- 15- Ibid., p222
- 16- Ibid., p250
- 17- Ibid., p191
- 18- Amnay Idir, El Watan 12 septembre 2006

Bibliographie :

1-Corpus :

-L'interdite, Grasset 1993. Réédition, Paris 1998.

2-Ouvrages sur Malika MOKEDDEM :

- Yolande Aline Helm, Malika Mokeddem, *Envers et contre tout*, Ed, L'Harmattan, Paris, 2000.

-Nadjib Redouane, Yvette Benayoun-Szmidt, Robert Elbaz, Malika Mokeddem. L'Harmattan, Paris 2003.

3- Ouvrages de théorie littéraire:

-ACHOUR Christiane, REZZOUG Simone, *Convergences critiques, introduction à la lecture du littéraire*, OPU, 1990, Alger.

-GASPARINI Philippe, *Est-il je ?*, Seuil, 2004, Paris.

-GENETTE Gérard, *Figures III*, Seuil, 1972, Paris.

-GENETTE Gérard, *Seuils*, Seuil, 1987, Paris.

-GENETTE Gérard, *Palimpsestes, La littérature au second degré*, Seuil, 1982, Paris

-MITTERAND, Henri, *Les titres des romans de Guy des Cars*, in Duchet, C., *Sociocritique*, Nathan, 1979, Paris.

-DUCHET, Claude, «*Éléments de titrologie romanesque*», in LITTÉRATURE n° 12, décembre 1973.

4-Articles de presses et revues :

-Melissa Marcus, Algérie Littérature /Action n°22-23, Marsa, juin 1998, Paris.

-Amnay Idir, El Watan, mardi 12 septembre 2006.